

TMJ.-
REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 97-293 DU 23 JUIN 1997

Chargeant Monsieur Albert TEVOEDJRE,
Ministre du Plan, de la Restructuration
Economique et de la Promotion de l'Emploi
de l'intérim du Président de la République
pour compter du 23 juin 1997.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

VU la Loi N° 90-032 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la
République du Bénin ;

VU la Proclamation le 1er Avril 1996 par la Cour Constitutionnelle des
résultats définitifs de l'élection présidentielle du 18 Mars 1996 ;

VU le Décret N° 96-128 du 09 avril 1996 portant composition du
Gouvernement ;

DECRETE :

Article 1er. - Pendant l'absence de Monsieur le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement, Monsieur Albert TEVOEDJRE,
Ministre du Plan, de la Restructuration Economique et de la Promotion de
l'Emploi est chargé d'assurer l'intérim dès le départ de la délégation
présidentielle pour la République Togolaise.

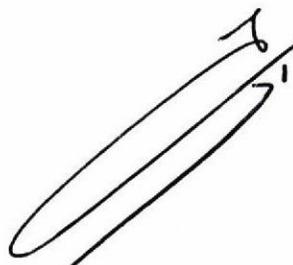
Article 2.- Il est délégué à Monsieur Albert TEVOEDJRE durant cette
période, les pouvoirs de Chef de Gouvernement.

.../...

Article 3. - Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à COTONOU, le 23 JUIN 1997

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement

A handwritten signature in black ink, consisting of a series of loops and a final flourish, positioned above the printed name.

Mathieu KEREKOU. -

Ampliations : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 PM 2 AUTRES
MINISTERES 16 SGG 4 DC/MIL 2 DEPARTEMENTS 6 JO 1.-